

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 9

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Marché du sucre

Il n'y a pas de changement depuis le mois passé, les prix restent stationnaires.

Rapport du président de la S. A. R.

79^{ème} assemblée des délégués 12 mars 1955, à Lausanne

Messieurs les délégués,

Conformément à nos dispositions statutaires vous avez bien voulu assister à notre 79^{ème} assemblée administrative.

En mon nom et en celui de mes collègues du comité central je vous souhaite la plus cordiale bienvenue.

Je me permets de faire appel à votre esprit de franche collaboration pour que toutes nos délibérations se déroulent dignement afin de permettre à notre Fédération de poursuivre son but, soit favoriser le développement de l'apiculture dans notre chère « Romandie ».

Malheureusement, dans le courant de l'année, nous avons eu à déplorer la perte de trop nombreux et fidèles sociétaires et ce n'est pas sans émotion que nous avons appris le départ pour un monde meilleur de notre ami et collègue M. Joseph Walther, de Delémont.

J. Walther a fait partie du Comité central durant la période 1940-1952 et a été nommé vice-président de 1950 à 1952. C'est avec un sincère dévouement qu'il s'est occupé des services des pesées.

Ses amis du Comité central ont apprécié sa franche et cordiale personnalité. Ses avis émis avec beaucoup de sentiment furent très écoutés.

J. Walther était d'une grande modestie, il n'a recherché par son travail, exécuté avec plaisir et minutie, qu'à rendre sa Romande toujours plus prospère. Le souvenir de ce collègue de bien et de bonté restera profondément gravé dans nos cœurs et dans ceux de ses nombreux amis. Nous n'oublions pas non plus tous les sociétaires disparus durant l'année et nous présentons nos sincères condoléances à toutes les familles douloureusement frappées et, pour honorer la mémoire de tous ces chers membres, je vous prie, Messieurs les délégués, de bien vouloir vous lever.

L'exercice 1954 a été pour notre Fédération d'une grande et intéressante activité. Notre société peut être comparée à une belle famille

qui, avec amour et sincérité, œuvre avec des principes constructifs pour améliorer la situation de tous ses membres.

En effet, le travail n'a pas été mesuré à votre Directoire. Le bureau a tenu 8 séances et le Comité contral 10, ces dernières durèrent en général la journée entière étant donné les nombreux objets portés aux ordres du jour.

Coopérative des miels

L'œuvre la plus importante étudiée, discutée et réalisée est certainement la Coopérative Romande des miels ; l'aboutissement de cette organisation a été une grande satisfaction pour vos serviteurs.

Je ne m'étendrai pas sur le travail exécuté, qui a été parfois ardu et complexe, vu que vous avez été renseignés d'une façon détaillée et objective par les procès-verbaux et communiqués parus dans notre journal.

C'est donc avec joie que nous exprimons nos vifs et sincères souhaits pour la prospérité de cette Coopérative qui, durant plus de soixante ans, a été soumise à bien des délibérations au sein de la Romande.

Cette Société, avec l'appui désintéressé accordé par l'USAR durant deux ans, ne manquera pas de faciliter l'écoulement de nos miels, de lutter, certaines années, contre l'avilissement des prix et la concurrence faite par les importations massives de miels étrangers.

Nous n'ignorons pas que cet enfant, qui sort du berceau, rencontrera bien des difficultés pour faire ses premiers pas, mais nous ne doutons pas qu'il saura les franchir et c'est avec empressement et dans un esprit de sincère collaboration que nous disons à M. Loup, président de la Coopérative, et à ses collègues du Comité que les serviteurs du Comité central de la Romande se feront toujours un devoir et un plaisir d'être à leur disposition pour discuter de tous les problèmes qui pourraient intéresser nos deux sociétés et cela chaque fois qu'ils le jugeront utile.

Exposition nationale suisse d'agriculture

Si cette exposition, dans ses débuts, n'a pas rencontré l'enthousiasme désiré et que notre stand d'apiculture aurait pu représenter la Suisse Romande dans des conditions peut-être plus heureuses, il n'en ressort pas moins que le succès a été complet et que le but recherché, faire connaître le miel suisse, a été atteint. Organiser une exposition nationale thématique est une tâche bien épineuse qui demande beaucoup de travail et d'inspiration. Nous devons donc remercier les organisateurs et les groupements intéressés et tout particulièrement nos collègues de la Société suisse des amis des Abeilles.

Fête de la Romande à Fribourg

Selon les décisions prises à l'assemblée du 14 mars 1953, les dispositions utiles ont été prises pour faire coïncider l'assemblée des délégués avec la fête de la Romande qui s'est déroulée à Fribourg les 29 et 30 mai 1954, afin de conserver à cette manifestation son caractère de rassemblement des apiculteurs de toutes les régions de la Suisse romande.

L'essai n'a pas été concluant et ce n'est pas sans amertume que nous avons enregistré une participation bien en dessous de nos espoirs.

Voici le rapport partiel établi par le président du Comité d'organisation, notre dévoué M. Dietrich :

« Déjeuner du samedi avec les vétérans, 89 personnes. Dîner du samedi avec les invités, 112 personnes.

Dimanche, promenade en Gruyère et repas de midi à Bulle, 140 personnes.

Il est difficile d'organiser une fête de la Romande si les inscriptions ne sont pas plus nombreuses. C'était la première fois que la réunion des délégués avait lieu en même temps que la fête. Les organisateurs (ainsi que le C.C.) pouvaient espérer que les délégués assisteraient à la fête et resteraient à Fribourg le samedi soir pour le repas officiel ainsi que le dimanche. Or, sur 107 délégués, 38 ont participé à la fête. Dans ces conditions, l'essai fait cette année ne se renouvellera pas.

Le Comité d'organisation n'avait négligé aucun détail pour la réussite de cette fête de famille. Les apiculteurs ont été enchantés de la réception que les amis fribourgeois leur ont réservé, ambiance fraternelle, atmosphère de joie et de satisfaction, ils garderont de ces deux belles journées un agréable souvenir.

Comme il fallait le prévoir, le déroulement de cette manifestation a inévitablement laissé un déficit ; celui-ci est de l'ordre de 578 fr. 25 qui a été comblé en partie par la Fédération fribourgeoise et en partie par notre caisse centrale.

J'adresse donc de chaleureux remerciements au Comité d'organisation et tout particulièrement à MM. Dietrich, Ridoux, Porchet, Vorlet, Chassot et à leurs collaborateurs pour tout le dévouement déployé pour nous recevoir avec beaucoup de dignité et de gentillesse. Dans les vœux des sections, nous reviendrons sur cette question de fête.

Lutte contre l'acariose

Cette maladie des abeilles qui, malheureusement, tend à s'étendre d'une façon inquiétante dans certaine région de la Suisse romande demande une organisation de lutte systématique. Le remède « Folbex » dont l'efficacité est aujourd'hui reconnue, est imposé par

le Liebefeld. Toutefois, son application rencontre bien des difficultés. Elle est surtout trop onéreuse. Nous avons donc estimé qu'il nous appartenait d'intervenir auprès du fabricant. C'est ce qui a été fait et par lettre du 18 février, la Maison Geigy à Bâle, nous informe que le prix de vente du Folbex a été ramené de 13 fr. à 11 fr. la boîte de 100 feuilles.

D'autre part, nous portons à votre connaissance que les instances fédérales compétentes ont établi, en date du 3 février écoulé, une nouvelle ordonnance concernant la lutte contre l'acariose des abeilles avec la rédaction de laquelle nous nous sommes déclarés entièrement d'accord.

Cette ordonnance sera mise en vigueur dès son approbation par le Conseil fédéral. Par ses nouvelles dispositions elle facilitera grandement la lutte contre l'acariose dans chaque canton.

Film sur les maladies des abeilles

Messieurs les délégués, vous avez reçu récemment notre circulaire se rapportant à la création d'un film sur les maladies des abeilles, film qui bénéficierait de la Confédération d'un subside de 50 %.

Cette œuvre vient à son heure en effet, actuellement nous ne possédons aucun documentaire qui ait suivi l'évolution et soit en rapport avec la technique apicole actuelle.

Ce film comprendra deux parties, la première donnera un aperçu sur la vie des abeilles et la deuxième aura trait uniquement aux maladies qui sont trop souvent méconnues par bien des apiculteurs.

En conséquence, ce travail ne manquera pas d'instruire tous nos sociétaires dans un domaine qui peut être considéré comme vital pour la santé et le développement de l'apiculture suisse.

J'espère donc que lors de nos délibérations, nous saurons trouver l'appui financier permettant de donner notre approbation à ce projet, et travailler toujours plus en étroite collaboration avec nos amis de la Suisse alémanique et de la Suisse italienne.

Rapports des sections

Effectif de la Romande 46 sections, rapports rentrés 39 ; il résulte donc que 7 sections n'ont pas respecté nos prescriptions statutaires ; est-ce oubli ou négligence, je ne sais. J'espère qu'à l'avenir le cas ne se reproduira pas. C'est toujours avec intérêt qu'il est pris connaissance de ces documents. Ils sont pour nous l'image de l'activité déployée par chacune de nos sociétés et souvent les vœux exprimés méritent toute notre attention. De ces rapports il ressort que dans certaines régions la récolte a été de 7 à 10 kg. par ruche et dans d'autres sensiblement supérieure malgré les conditions atmosphériques défavorables. La vente du précieux nectar récolté

par nos avettes s'est faite très facilement au prix officiel vu que la demande a été, en général, supérieure à l'offre.

Si l'écoulement de la production de 1954 n'a rencontré aucune difficulté nous pouvons, pour une part, l'attribuer au fait que les consommateurs qui nous avaient abandonnés, pour s'approvisionner en miel étranger, à des conditions plus avantageuses, sont redevenus nos fidèles clients grâce à la qualité supérieure de nos miels.

Concours de ruchers

Dans les numéros 10 et 11 les rapports concernant le concours de ruchers ont été insérés. En conséquence, je ne reviendrai pas sur le déroulement de cette compétition. Toutefois, j'ai le plaisir de féliciter les quinze lauréats pour les résultats obtenus. Ils en auront certainement retiré de précieux enseignements pour la conduite de leurs colonies. Un merci aux membres du jury pour avoir fonctionné avec beaucoup de tact et d'impartialité.

Sections d'élevage de reines et de fécondation

La Société des éleveurs de reines a, depuis plusieurs années déjà, installé une station à Pralieu sur St-Cergue et la Section du Jura-Nord en a également monté une à Pré-Berberat, les Rangiers.

Les résultats obtenus par ces deux stations sont encourageants et nous devons féliciter ces associations pour leur heureuse initiative, car en matière d'élevage des reines et de leur fécondation, même dans des stations appropriées, nous n'avons pas ou peu progressé. Il est vrai qu'en apiculture il est parfois difficile de pouvoir suivre l'évolution désirée par la science apicole ; ces deux Sociétés ont donc acquis bien du mérite en installant ces stations avec de modestes moyens financiers. Nous encourageons vivement ces pionniers du progrès à persévérer et nous souhaitons que tous leurs efforts soient couronnés de succès.

Messieurs les délégués, sans vouloir sortir de notre modestie, nous croyons pouvoir nous déclarer satisfaits de l'activité déployée avec objectivité durant l'exercice 1954. Qu'il me soit permis de remercier mes collègues du Comité Central pour leur dévouement et d'exprimer ma reconnaissance à tous les apiculteurs qui nous ont prêté leur concours et accordé leur appui. Dans notre Société, l'ordre et la solidarité doivent présider à toutes nos délibérations afin de pouvoir œuvrer avec plaisir au développement de cette cause apicole qui nous est si chère et qui nous procure le plus sain délasserment intellectuel.

Je termine en souhaitant que ce bel équilibre auquel président les lois de la Nature permette cette année à nos actives butineuses de récolter le délicieux nectar en abondance. P. MEUNIER.

Contrôle et nourrissage des abeilles

La section apicole de la Station fédérale d'industrie laitière du Liebefeld nous prie de rectifier comme suit le communiqué du Comité central paru dans le Journal suisse d'apiculture de juillet 1955, p. 198 : « Le Liebefeld a contrôlé tous les produits mis en vente destinés au nourrissage des abeilles. Il ne délivre aucune attestation aux fabricants ; par conséquent, les apiculteurs ne sauraient l'exiger de leurs fournisseurs. Il n'y a que *les produits nouveaux* qui soient soumis au contrôle de la section apicole de la Station fédérale d'industrie laitière ».

Le secrétaire : P. ZIMMERMANN.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour septembre 1955

Bien que les moissons aient pu se faire et se rentrer dans de meilleures conditions que l'an passé, nous n'avons pas encore eu cette année une véritable série de beau temps. A chaque instant, un orage vient asperger la terre et rafraîchir la température. Maintenant, je crois que pour le rucher, les jeux sont faits et qu'il n'y a plus qu'à enlever les hausses et commencer la mise en hivernage. La récolte de 1955 aura été des plus inégales. Alors que dans certaines régions on enregistre des moyennes de plus de 25 kilos, ailleurs, l'extracteur ne sera même pas de réquisition. Les ruches y sont sèches et il faut se hâter de nourrir. L'autre jour, un collègue apiculteur, possesseur de près de cent ruches, me faisait part de son amertume : « Pensez, cent vingt kilos de miel et il me faut pour plus de seize cents francs de sucre cette année ! » Que les malchanceux se disent qu'il y a déjà eu de telles années, que l'an prochain ce sera beaucoup mieux ; surtout ne perdons pas courage et gardons confiance et amour pour nos petites amies.

Mon cher débutant, avez-vous déjà commencé en août votre mise en hivernage ? Avez-vous déjà nourri ou plutôt stimulé vos colonies, essaims et nuclei ? Si tel est le cas, vous devez avoir remarqué un grand changement dans le comportement de vos abeilles. D'apathiques, indolentes, inertes sur les planches d'envol, nos abeilles ont repris goût au travail. A tous les trous de vol, quelle activité, quel va-et-vient continu des butineuses affairées comme au gros de la miellée. Les apports de pollen, qui sont particulièrement substantiels, vont permettre à nos avettes de faire de belles réserves de cette matière si précieuse et presque introuvable au premier printemps. Mais si l'on a du plaisir à voir le rucher de l'extérieur, c'est cependant à l'intérieur des ruches que l'effet du stimulant est le plus